



Béatrice Pastre-Belda

beatrice.belda@umontpellier.fr

Fonction actuelle : **Maître de Conférences de Droit Public HDR**

Etablissement d'affectation : **Université de Montpellier, Faculté de droit et de science politique**

CURRICULUM VITAE

I – Diplômes, titres et distinction

2020 : Habilitation à Diriger des Recherches

2008 : Qualification aux fonctions de Maître de conférences

2008 : Prix de Thèse de la Faculté de Droit, Université Montpellier I

2004-2007 : Doctorat de Droit public à l'Université Montpellier I

Titre : *Les droits de l'homme des personnes privées de liberté. Contribution à l'étude du pouvoir normatif de la Cour européenne des droits de l'homme*

Date et lieu de soutenance : 31 octobre 2007, Faculté de Droit, Université Montpellier I

Directeur de thèse : Monsieur le Professeur Frédéric SUDRE

Jury : - Monsieur le Professeur Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA (Rapporteur)
- Madame le Professeur Marie-Joëlle REDOR-FICHOT (Rapporteur)
- Madame le Juge Françoise TULKENS
- Monsieur le Professeur Michel LEVINET (Président du jury)
- Monsieur le Professeur Frédéric SUDRE

Mention : Très honorable avec les félicitations du jury ; proposition de la thèse pour une subvention en vue d'une publication et pour concourir en vue d'un prix de thèse.

2003-2004 : D.E.A. de Droit Communautaire et Européen à l'Université Montpellier I. Major. Mention Bien. Mémoire sous la direction de Monsieur le Professeur F. SUDRE, *Les obligations positives de nature procédurale dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.*

2002-2003 : D.E.A. de Droit Public Général à l'Université Montpellier I. Mention Bien. Mémoire sous la direction de Monsieur le Professeur F. SUDRE, *Le ministère public et l'article 6 §1 de la Convention européenne des droits de l'homme.*

2001-2002 : Maîtrise de Droit Public à l'Université Montpellier I. Mention Assez Bien.

2000-2001 : Licence en Droit à l'Université Montpellier I. Mention Assez Bien.

1998-2000 : D.E.U.G. de droit à l'Université Montpellier I. Mention Assez Bien.
Prépa Normale sup. / Cachan, Lycée Jean Mermoz de Montpellier.

1998 : Baccalauréat, section Economique et Social, obtenu à Montpellier. Mention Assez Bien.

II- Fonctions universitaires

Depuis le 1^{er} juin 2009 : Maître de conférences à la Faculté de Droit, Université de Montpellier.

2007-2009 : Attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à la Faculté de Droit, Université Montpellier I (temps plein).

2004-2007 : Allocataire de recherche - vacataire à la Faculté de Droit de l'Université Montpellier I.

III- Fonctions administratives

Décembre 2016 à décembre 2019 : Vice-présidence du Conseil d'administration de la Communauté d'Universités et d'Etablissements Languedoc-Roussillon Universités (COMUE-LRU).

ACTIVITES DE RECHERCHE

LISTE DES TRAVAUX

A- Ouvrages

Les droits de l'homme des personnes privées de liberté. Contribution à l'étude du pouvoir normatif de la Cour EDH, Bruylant, 2010, coll. « Droit de la Convention EDH », n°1.

Droit européen et international des droits de l'homme, PUF, 15^{ième} éd., 2021, F. Sudre, avec la collaboration de L. Milano, H. Surrel et B. Pastre-Belda

B- Mémoires de D.E.A.

- *Les obligations positives de nature procédurale dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*, mémoire de D.E.A. de Droit Communautaire et Européen, sous la direction du Professeur F. SUDRE, dactylographié, soutenu en septembre 2004, 152 pages. Résumé publié in « Recherches et Travaux, Mélanges DEA, Faculté de Droit de Montpellier », *Cahiers de l'Ecole doctorale*, Université Montpellier I, n° 5, Mai 2006, pp. 25-47.

- *Le ministère public et l'article 6 §1 de la Convention européenne des droits de l'homme*, mémoire de D.E.A. de Droit Public Général, sous la direction du Professeur F. SUDRE, dactylographié, soutenu en septembre 2003, 117 pages.

C- Articles publiés

- *L'éloignement des étrangers : les infléchissements remarquables de la Cour européenne des droits de l'homme*, in « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme (2019) », L. Milano et H. Surrel (dir.), *RDP*, 2020, pp. 834 et s.

- *La notion de réinsertion des personnes détenues dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*, *R.T.D.H.*, 2020, n° 122, pp. 27 et s.

- *La protection des droits fondamentaux de la personne privée de liberté, quelles évolutions dans la jurisprudence européenne ?*, *R.T.D.H.*, 119/2019, pp. 599 et s.

- *L'ambivalence du rapport de la Cour européenne des droits de l'homme à la soft law européenne pénitentiaire*, in *Mélanges en l'honneur de F. Sudre, Les droits de l'homme à la croisée des droits*, LexisNexis, 2018, spéc. pp. 537 et s.

- *Le traitement des personnes détenues à l'aune de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme*, *Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (2016)* sous forme d'article, F. Sudre (dir.), *Revue de Droit Public*, 2017, pp. 805 et s.

- *La femme dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*, R.T.D.H., n° 110/2017, pp. 265 et s.
- *La protection à géométrie variable de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme*, R.T.D.H., 107/2016, pp. 591- 616.
- *Et si la Cour européenne des droits de l'homme renonçait à l'interprétation consensuelle ?*, R.T.D.H., 101/2015, pp. 89-113.
- *Le double jeu de la Cour européenne des droits de l'homme sur le droit équivoque de disposer de sa vie*, *Revue Droit et Santé*, n°68, 2015, pp. 766-777.
- *La Cour européenne des droits de l'homme, entre promotion de la subsidiarité et protection effective des droits*, R.T.D.H., 94/2013, pp. 33-55.
- *De l'indépendance des garanties conventionnelles au sein du droit européen des droits de l'homme*, in « Indépendance(s) », Etudes offertes au Professeur J.-L. Autin, Volume 2, Faculté de Droit et de Science Politique de Montpellier, coll. Mélanges, 2012, pp. 1099-1111.
- *L'effectivité des garanties procédurales de l'occupant sans titre du domaine public*, A.J.D.A., 2011, pp. 2325-2332.
- *La généralisation de la technique prétorienne des obligations positives*, *Annuaire de Droit européen*, 2009, pp. 633 et s.
- *L'innovante protection des droits du détenu élaborée par le juge européen des droits de l'homme*, A.J.D.A., n° 8/2009, pp. 406-412.
- *Le principe de la légalité des délits et des peines en droit de la Convention EDH à l'épreuve de l'interprétation du droit international pénal et humanitaire*, *Annuaire de Droit européen*, 2008, pp. 913 et s.
- *Faut-il généraliser le recours administratif préalable obligatoire ?*, R.D.P., n°6-2008, pp. 1483-1510.
- *L'évolution de la clause de non-discrimination, une illustration du dynamisme de l'activité interprétative de la Cour européenne des droits de l'homme*, *Annuaire de Droit européen*, 2007, pp. 801-821.

D- Contributions à des ouvrages collectifs

- *La dimension responsabilisante de la vulnérabilité dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*, in C. Boiteux-Picheral (dir.), *La vulnérabilité en droit européen des droits de l'homme*, Anthémis, 2019, coll. « Droit et Justice », pp. 161 et s.
- *L'utilisation équivoque du contrôle de conventionnalité*, in « Question prioritaire de constitutionnalité et droit européen des droits de l'homme. Entre autonomie et convergence », R. Tinière (dir.), Nemesis-Anthémis, 2017, coll. « Droit et Justice », n° 115, pp. 115 et s.
- *La subsidiarité neutralisée par la singularité des droits*, in « La subsidiarité conventionnelle en question » G. Gonzalez (dir.), Nemesis-Anthémis, 2016, coll. Droit et Justice, n°114, pp. 18-34.

- *La protection de la dignité de la personne détenue développée par la Cour européenne des droits de l'homme*, in « Les droits fondamentaux des personnes privées de liberté », E. Putman et M. Giacomelli (dir.), Mare et Martin, 2015, pp. 133-145.

- *Une réceptivité croissante aux jurisprudences européennes*, in « Dialogue des juges et européanisation du droit administratif », C. Picheral (dir.), *Cahier de l'I.D.E.D.H.*, n°13, 2012, pp. 185-187 et pp. 216-278.

- *Pluralisme et relativisme des valeurs*, in « Pluralisme et juges européens des droits de l'homme », M. Levinet (dir.), Bruylant-Nemesis, 2010, coll. Droit et Justice n°91, pp. 255-276.

- *Les faux-semblants du dialogue des juges*, in « Le dialogue des juges », *Cahiers de l'IDEDH* 2007, n° 11, Université Montpellier I, Faculté de Droit, pp. 223-247.

E- Communications lors de colloques

- *L'ambivalence du rôle de la Cour de justice de l'Union européenne dans la protection des droits fondamentaux*, in « L'Union européenne et la paix: quelles avancées vers une fédération européenne ? », L. Potvin-Solis (dir.), Colloque Caen, à paraître.

- *L'action du Comité européen pour la prévention de la torture relative au droit de visite de la personne détenue*, in « Le droit aux visites des personnes détenues », S. Jacopin et J.-M. Larralde (dir.), L'Harmattan, coll. Criminologie, 2018, spéc. pp. 73 et s.

- *Les régimes de détention et la question de l'individualisation du parcours de détention*, in « Les droits de la personne détenue », S. Boussard (dir.), *Dalloz*, 2013, pp. 161-174.

- *Les techniques de protection des droits des détenus mobilisées par la Cour européenne des droits de l'homme*, in « Le droit des détenus. Sécurité ou réinsertion ? », A. Deflou (dir.), *Dalloz*, 2010, coll. Thèmes et commentaires, pp. 121-130.

F- Notes de jurisprudence et observations

- **Obs. sous l'arrêt de la CEDH, 31 janvier 2020, *J.M.B. et autres c. France*, La surpopulation carcérale française enfin condamnée à Strasbourg**, *JCP G*, 2020, obs. 154.

- **Note sous l'arrêt de la CEDH, 1er octobre 2019, *Savran c. Danemark*, Renforcement par la Cour européenne des droits de l'homme de la protection de l'étranger malade sous le coup d'une mesure d'éloignement**, *Revue Droit et Santé*, janvier 2020, n°93, pp. 81-83.

- **Note sous la décision de la CEDH, 19 mars 2019, *Bonnemaison c. France*, Conformité au droit à un procès équitable d'une radiation de l'Ordre des médecins**, *Revue Droit et Santé*, juillet 2019, n°90, pp. 593 et s.

- **Note sous les arrêts de la CEDH, GC, 31 janvier 2019, *Rooman c. Belgique* et 12 février 2019, *Boltan c. Turquie*, Une protection renforcée de la santé des personnes privées de liberté**, *Revue Droit et Santé*, mai 2019, n°89, pp. 437 et s.

- **Note sous l'arrêt de la CEDH, 28 février 2019, Khan c. France**, *Manquement de la France à son obligation de protection et de prise en charge d'un mineur isolé étranger*, *Revue Droit et Santé*, mai 2019, n°89, pp. 466 et s.

- **Note sous l'arrêt de la Cour EDH, 15 décembre 2015, Lopes de Sousa Fernandes c. Portugal**, *L'engagement de la responsabilité étatique pour négligence médicale facilité par la Cour européenne des droits de l'Homme*, *Revue Droit et Santé*, n° 70, 2016, pp. 254-259.

- **Note sous l'arrêt de la Cour EDH, 19 février 2015, Helhal c. France**, *La France condamnée par la Cour EDH pour défaut de soins à l'égard d'un détenu lourdement handicapé*, *JCP-G*, n° 16, 20 avril 2015, 481, pp. 782 et s.

- **Note sous les arrêts de la Cour de Cassation, Com., 2 février 2010, n° 09-14.821 et 09-13.795**, *Vers une protection enfin plus effective du contribuable lors des perquisitions fiscales ?*, *JCP-G*, n° 11, 15 mars 2010, n° 300, pp.546-549.

- **Note sous l'arrêt de la Cour EDH, 16 octobre 2008, Renolde c. France**, *L'Etat français condamné pour la première fois du fait du suicide d'un détenu*, *JCP-G*, n° 48, 26 novembre 2008, II-10196.

- **Note sous l'arrêt du Conseil d'Etat, sous-sections réunies, 24 mars 2006, SA Martell et CO, requête n° 257330**, *La présomption d'innocence, garantie par l'art. 6§2 CEDH, peut s'appliquer à la procédure administrative établissant une sanction fiscale*, *JCP-G*, n° 50, 12 décembre 2007, II-10206.

G - Chroniques de jurisprudence

- *Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme* :

RDP, n° 3-2013, pp. 725 et s.

RDP, n° 3-2015, pp. 829 et s.

RDP, 2017 (sous forme d'article thématique ; cité *supra*).

RDP, 2020 (sous forme d'article thématique ; cité *supra*).

- Depuis 2019, *Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*, *JCP-G*, semestrielle.

- Depuis 2009, *veille jurisprudentielle en droit européen des droits de l'homme*, *JCP-G*.

ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Enseignements dispensés :

a) Licence 1 :

- Relations internationales
- Institutions de l'Union européenne
- Organisations européennes

b) Licence 3 :

- Régime juridique des libertés fondamentales
- Droit international des droits de l'homme

c) Master 1 :

- Contentieux communautaire
- Droit de la Convention européenne des droits de l'homme
- Le régime européen de l'asile (

d) Master 2 :

- Sanctions pénales et jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme
- Les droits fondamentaux de la personne détenue
- Le droit à la protection de la santé dans le droit de la Convention EDH
- Juge national et Convention européenne des droits de l'homme
- Le droit à la liberté et à la sûreté
- Les origines de la Politique étrangère et de sécurité commune
- Contentieux européen